

## CONCOURS EXTERNE D'ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2018

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale.**

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

**SPÉCIALITÉ : ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 35 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Attaché territorial, vous êtes chargé(e) de mission auprès du directeur général adjoint (DGA) au développement et à l'attractivité de la métropole d'Admi-métro (380 000 habitants).

Le président, qui est également maire de la ville-centre, a récemment été reçu par son homologue maire d'une métropole d'un État frontalier de la France, membre de l'Union européenne. Enchanté de sa visite et des échanges noués, qui ont mis en évidence plusieurs problématiques d'intérêt commun (économie, culture, enseignement supérieur, environnement...), il entend développer avec cette ville des relations plus institutionnalisées.

Dans ce contexte, le DGA vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des éléments du dossier, une note sur l'action internationale des collectivités territoriales.

#### Liste des documents :

- Document 1 :** « Définir les périmètres optimaux des partenariats » (extrait) - Développement économique transfrontalier. Guide pratique : la construction des partenariats - *Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)* - Septembre 2015 - 8 pages
- Document 2 :** « Rappel du cadre juridique de la coopération décentralisée et de l'action extérieure des collectivités territoriales » - Circulaire du Ministre des Affaires étrangères et du développement international et du Ministre de l'Intérieur - 2 juillet 2015 - 3 pages
- Document 3 :** « Coopération décentralisée : le jeu de chaises musicales entre régions, métropoles et intercos » - *LaGazette.fr* - 6 septembre 2017 - 1 page
- Document 4 :** « Cadre juridique de la coopération transfrontalière. Outils juridiques au service des projets transfrontaliers » (extraits) - *Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)* - Décembre 2013 - 6 pages
- Document 5 :** Chapitre V : Action extérieure des collectivités territoriales - Articles L1115-1 et s. & D1115-1 et s. du Code général des collectivités territoriales - *Legifrance* - 5 pages
- Document 6 :** « La coopération décentralisée. Une diplomatie des territoires » (extrait) - *diplomatie.gouv.fr* - site consulté en juin 2018 - 1 page
- Document 7 :** « L'action internationale des métropoles en question. Entre attractivité et pratiques de coopération » (extrait) - Hadrien Rozier - *L'Harmattan* - 2015 - 4 pages
- Document 8 :** « Partenariat avec un pays étranger - réglementation » - Question écrite n° 97532 de M. Pascal Deguilhem et réponse du Ministère des collectivités territoriales - *Assemblée Nationale* - JO du 31 janvier 2017 - 2 pages
- Document 9 :** « Action internationale des collectivités territoriales : pourquoi dépenser ailleurs ? » - Alexandre Guillo - *Le Lab territorial* - consulté le 27 août 2018 - 3 pages

#### Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*